

La Région bruxelloise renforce la lutte contre la vitesse et l'alcool au volant

Deux zones de police présentent du nouveau matériel de contrôle dont le super radar NK7

La Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière, Bianca Debaets, ainsi que les zones de police de Montgomery et Uccle/W-B/Auderghem ont présenté le nouveau matériel de contrôle. Ces moyens de contrôle seront utilisés spécifiquement dans la lutte contre la vitesse et l'alcool au volant et ils ont été financés par la Région bruxelloise. Au cours des deux dernières années, la Secrétaire d'État Debaets a investi 3,2 millions d'euros dans du matériel de contrôle supplémentaire pour toutes les zones de police de bruxelloises. Cet effort budgétaire sera poursuivi.

La police locale joue un rôle très important dans le contrôle du respect des règles en vigueur pour la circulation automobile. Après un appel à subventions lancé en 2016 auprès des zones de police en fonction de leurs besoins spécifiques, la Région bruxelloise a investi pour l'acquisition de divers types de matériel de contrôle. Il s'agit par exemple de dispositifs de radars mobiles et de combis équipés pour les contrôles. Différentes zones de police ont acheté le super radar de type NK7. Ce genre de radar peut être utilisé dans toutes les conditions météorologiques pour mesurer la vitesse. En utilisant la technologie infrarouge, il peut contrôler six bandes simultanément dans les deux directions et il fournit un pourcentage très élevé d'images utilisables.

« Celui qui ne veut pas comprendre va le sentir. Je veux vraiment que le trafic en Région bruxelloise soit plus sûr. C'est pourquoi les contrôles de vitesse et d'alcool sont de la plus haute importance. Avec les nouveaux radars NK7, la police pourra contrôler plus précisément et plus rapidement qu'auparavant. Le nombre de contrôles augmente année après année. Grâce à ce nouveau matériel, la police pourra poursuivre sur cette tendance. Mon ambition est qu'il n'y ait plus aucun mort à la suite d'un accident de la circulation. Il est impératif que les usagers de la route respectent scrupuleusement les règles en vigueur », explique la Secrétaire d'État bruxelloise à la Sécurité routière **Bianca Debaets**.

Ces deux dernières années, la Région bruxelloise a investi 3,2 millions d'euros dans du matériel de contrôle supplémentaire pour les six zones de police bruxelloises :

Bruxelles Capitale - Ixelles (ZP 5339)	€ 720.357,14
Bruxelles Ouest (ZP 5340)	€ 465.628,57
Montgomery (ZP 5343)	€ 481.528,57
Bruno (ZP 5344)	€ 478.628,57
Midi (ZP 5341)	€ 489.028,57
Uccle/W-B/Auderghem (ZP 5342)	€ 606.028,57

Cette année aussi, un nouvel appel sera lancé aux zones de police en vue d'investissements complémentaires pour l'achat de nouveau matériel de contrôle.